Le Monde

PAYS :France
PAGE(S) :1-7
SURFACE :65 %
PERIODICITE :Quotidien

RUBRIQUE :France
DIFFUSION :275310
JOURNALISTE :Raphaëlle Besse…

► 2 septembre 2020 - N°23529

Social
Laurent Berger et « les oubliés » du plan de relance

Le secrétaire général de la CFDT redoute que les plus précaires soient négligés dans le plan de relance que doit annoncer le gouvernement. Retraite, assurance-chômage : il revient sur les autres grands dossiers de la rentrée

PAGE 7

« Les plus précaires ne doivent pas être les oubliés du plan de relance »

Le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, appelle le gouvernement à amplifier l'effort envers les plus modestes et à conditionner les aides publiques aux entreprises

ENTRETIEN

Alors que l'exécutif doit annoncer, jeudi 3 septembre, le détail du plan de relance de l'économie, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, appelle le gouvernement à conditionner les aides publiques aux entreprises dans ce cadre.

Quelle est votre perception du climat social en cette rentrée marquée par une reprise de l'épidémie ?

Il subsiste beaucoup d'incertitudes sur la situation sanitaire et son impact sur le travail et sur nos vies. Les conséquences sur l'économie et l'emploi sont également difficiles à appréhender. Nous ne sommes malheureusement pas au bout des suppressions d'emplois et je constate de l'inquiétude face à ces incertitudes. Cela engendre un risque d'ordre démocratique, car on sait qui peut tirer partie de ce mal-être.

Il faut donc porter haut l'idée qu'il n'y a pas de fatalité. Et impulser un élan politique sur de gros enjeux : la transition écologique et la réduction des inégalités. Il appartient au président de la République et au gouvernement d'être clairs sur le modèle de développement vers lequel ils veulent aller. Pour la CFDT, ils doivent y intégrer la justice sociale, le dialogue avec les acteurs sociaux, la redistribution des richesses, la transition écologique.

Tous droits de reproduction réservés

Le Monde

PAYS :France
PAGE(S) :1-7
SURFACE :65 %
PERIODICITE :Quotidien

RUBRIQUE :France
DIFFUSION :275310
JOURNALISTE :Raphaëlle Besse…

► 2 septembre 2020 - N°23529

L'exécutif sait-il où il va, selon vous ?

Sur les réponses d'urgence, il a répondu présent. Nous ne sommes pas d'accord sur tout, mais il est là. En revanche, sur les aspects de moyen et long terme, qui impliquent des ruptures, il est loin de ce qu'il conviendrait de faire.

Nommer un haut-commissaire au Plan *[François Bayrou]*, c'est bien, mais insuffisant si on ne sait pas ce que l'on veut construire. C'est pour ça que l'on continue de réclamer une conférence sociale et écologique afin de débattre des grands choix à opérer.

Qu'attendez-vous du plan de relance qui doit être annoncé jeudi ?

La volonté de relance économique du gouvernement ne doit pas occulter la responsabilité des entreprises. Une aide massive va leur être apportée – ce que je ne conteste pas –, mais il faut que cela fasse bouger leur comportement. Bénéficier d'aides publiques comme la baisse des impôts de production ne peut pas se faire sans conditionnalité.

« Collectivement, ce serait d'une très grande hypocrisie si on oubliait les travailleurs en première ligne de l'épidémie »

Il est indispensable que le gouvernement leur fixe au moins deux obligations. D'une part, celle de partager le pouvoir dans l'entreprise, avec davantage de dialogue social. Je souhaite un avis conforme du comité social et économique *[CSE]* sur l'utilisation de ces aides publiques : si le choix de l'employeur n'est pas de s'en servir pour aller vers la transition écologique ou la création d'emplois de qualité, les représentants du personnel doivent pouvoir s'y opposer et le chef d'entreprise être contraint de revoir sa copie. D'autre part, il faut mieux partager la richesse au sein de l'entreprise.

Concernant les ménages, je crains que les plus précaires ne soient oubliés. Des mesures ont été prises pendant et après le confinement, mais il faut amplifier l'effort en direction des plus modestes, par exemple via des « chèques relance ».

Le protocole sur le masque en entreprise, détaillé lundi par le gouvernement, vous semble-t-il adapté ?

Dans n'importe quelle entreprise qui redémarre son activité, il faut réunir les représentants du personnel pour regarder comment organiser le travail. Il est normal que des règles soient fixées nationalement, comme le masque au travail, mais les aménagements doivent l'être par le dialogue. C'est l'intelligence collective qui nous fera progresser sur une organisation du travail qui soit à la fois protectrice pour les salariés mais qui ne soit pas non plus trop pénible pour eux.

Comment abordez-vous la concertation sur le télétravail qui reprend mercredi ?

J'en appelle à la responsabilité du Medef : il faut une vraie négociation sur ce sujet pour encadrer rapidement cette pratique. On ne peut pas être simplement sur la définition juridique du télétravail. Si cette forme de travail se redéploie sans règles négociées, ça va être une catastrophe.

Où en est-on de la revalorisation des travailleurs qui étaient en première ligne pendant le confinement ?

C'est également de la responsabilité du patronat de ne pas les laisser pour compte. Les caissières, routiers, ceux qui travaillent dans le déchet, la logistique ont payé un lourd tribut à l'épidémie sans que leurs carrières et salaires aient été améliorés depuis.

Le ministère du travail – c'est prévu dans l'agenda social défini mi-juillet – doit booster la discussion et inciter les branches à être beaucoup plus réactives sur ce sujet. Le gouvernement ne doit pas s'en désintéresser, alors que l'urgence va être l'emploi et le sanitaire. Collectivement, ce serait d'une très grande hypocrisie si on les oubliait.

Le dialogue social avec le gouvernement s'est-il amélioré depuis l'arrivée de Jean Castex à Matignon ?

Oui. On ne peut pas dire qu'on n'est pas écoutés. Même si rien n'est soldé, la réforme de l'assurance-chômage n'a pas été mise en œuvre, on n'est pas repartis à s'affronter sur les retraites et, concernant le plan de relance, on a été entendus sur un certain nombre de points que l'on a poussés.

Le report de la réforme de l'assurance-chômage, annoncé en juillet, n'a pas répondu à toutes vos attentes, certains arbitrages s'avérant finalement moins favorables pour les demandeurs d'emploi que ce qui avait été exposé initialement par l'exécutif…

Oui, il y a eu un couac et on a par ailleurs bien compris que la réforme pourrait revenir en janvier. Mais si l'on regarde la réalité concrète, des gens auraient pu être exclus de l'assurance-chômage au 1er septembre. Cela aurait été extrêmement préjudiciable pour eux, mais ça ne va pas se produire. Est-ce que cela arrivera en janvier ? Notre boulot, c'est de faire en sorte que ce ne soit pas le cas.

« Il faut que l'aide massive apportée aux entreprises par l'Etat fasse bouger leur comportement »

On a le sentiment que l'on peut peser. L'agenda social défini par le gouvernement trace un certain nombre de pistes qui sont intéressantes – on n'avait pas vu ça depuis 2017. A nous de nous battre pour que cet agenda soit effectif.

Pourquoi la CFDT ne s'associe-t-elle pas à la journée d'action du 17 septembre à l'appel notamment de la CGT ?

Chacun est libre de se mettre en mouvement comme il l'entend. Nous avons décidé de faire un autre type de mobilisations à la rentrée. Du 22 au 24 septembre, nous mènerons une initiative, appelée « Réponses à emporter ».

Nous ouvrirons plus de 500 points contacts pour aller au-devant des travailleurs qui subissent la crise de plein fouet. Nous voulons ainsi faire la démonstration de l'utilité du syndicalisme. Nous nous engageons à leur apporter une réponse et un accompagnement face aux problèmes qu'ils rencontrent.

Tous droits de reproduction réservés

Le Monde

PAYS :France
PAGE(S) :1-7
SURFACE :65 %
PERIODICITE :Quotidien

RUBRIQUE :France
DIFFUSION :275310
JOURNALISTE :Raphaëlle Besse…

► 2 septembre 2020 - N°23529

Et dans les entreprises, votre organisation compte-t-elle être active ?

Nous continuerons à nous mobiliser dans celles qui sont touchées par la crise. Par exemple chez Nokia ou chez Sanofi, qui ont présenté des plans sociaux scandaleux. Des actions ciblées pourront également être conduites dans d'autres secteurs. Mais nous n'appellerons pas à une journée interprofessionnelle.

Fin juillet, un rapport sur la réforme du code du travail au début du quinquennat montre qu'elle a eu des incidences défavorables sur le fonctionnement des instances de représentation du personnel dans les entreprises. Partagez-vous cette analyse ?

Cette réforme n'a pas bonifié le dialogue social, bien au contraire. Beaucoup d'entreprises ont réduit au strict minimum le nombre d'élus du personnel et les moyens qui leur sont dévolus. La ministre du travail *[Elisabeth Borne]* devrait saisir les organisations syndicales et patronales pour voir comment on peut corriger le tir. Nous le lui avons d'ailleurs dit en juillet. Dans la période d'incertitude actuelle, il est temps de comprendre que seul un dialogue social de qualité apportera des solutions. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR RAPHAËLLE BESSE DESMOULIÈRES ET BERTRAND BISSUEL

Le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, à Paris, le 31 août. JEAN-LUC BERTINI POUR « LE MONDE »

Tous droits de reproduction réservés

Le Monde

PAYS :France
PAGE(S) :7
SURFACE :11 %
PERIODICITE :Quotidien

RUBRIQUE :France
DIFFUSION :275310
JOURNALISTE :Propos Recueillis P…

► 2 septembre 2020 - N°23529

« Augmenter la durée du travail est une ineptie totale »

Geoffroy Roux de Bézieux, le président du Medef, vient à nouveau d'appeler à une réouverture du débat sur le temps de travail. Qu'en pensez-vous ?

Il va y avoir presque un million de chômeurs supplémentaires. Et quelque 700 000 jeunes vont bientôt se présenter sur le marché de l'emploi. La question est donc d'abord d'offrir une activité à tout le monde.

L'idée d'une augmentation de la durée du travail me paraît être une ineptie totale, qui relève de l'idéologie. Je préférerais qu'on mette sur la table notre idée de banque du temps, pour permettre aux salariés de faire une pause dans leur carrière professionnelle.

Le Medef souhaite également que la réflexion s'engage, à terme, sur la gouvernance de l'assurance-chômage : quelle est votre position à ce sujet ?

Les syndicats et le patronat ne peuvent pas être absents du pilotage du régime. Certes, l'Etat a un rôle à jouer et il s'est d'ailleurs toujours mêlé de ce dossier. Mais ce n'est pas en lui remettant les clés de l'assurance-chômage que les choses s'amélioreront. Faut-il évoluer vers un tripartisme, où cohabiteraient les représentants des salariés, des employeurs et les pouvoirs publics ? Pourquoi pas. Ça peut se discuter. Mais sûrement pas en dépouillant les organisations syndicales et patronales de leurs responsabilités. Si nous sommes cantonnés à la gestion du régime sans pouvoir peser sur la fixation des règles d'indemnisation, ça ne nous intéresse pas.

Le gouvernement a exprimé l'intention de relancer, au dernier trimestre, le dossier des retraites, notamment sur le plan des équilibres financiers : vous prêterez-vous à cet exercice ?

Nous ne voulons pas d'une mesure d'économie, fondée sur un changement de paramètre du système, dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2021 : si une disposition de cette nature était prise, nous la contesterions vivement. Ce n'est pas le moment de modifier les règles, par exemple en cherchant à repousser l'âge de départ à la retraite : en termes d'inflammabilité sociale, une telle démarche serait périlleuse.

Laurent Pietraszewski, le secrétaire d'Etat chargé du dossier, a déclaré, lundi, que la réforme des retraites « se fera avant la fin du quinquennat »…

Nous continuons, de notre côté, à vouloir un système universel et nous réfléchissons d'ailleurs aux conditions pour y parvenir, en empruntant un autre chemin que celui choisi l'an passé par le gouvernement : ce dernier avait tout mélangé, les considérations budgétaires et les transformations de fond. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR R.B.D. ET B. BI.

Tous droits de reproduction réservés